



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 2 septembre 2004

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **Frais de scolarité à l'université, 2004-2005** 2
Lorsque les étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle retourneront à l'école cet automne, ils paieront en moyenne 3,9 % de plus en frais de scolarité, ce qui représente la plus faible augmentation en trois ans. La moyenne des frais de scolarité cet automne atteindra 4 172 \$, en hausse comparativement à 4 018 \$ l'an dernier.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Ventes intérieures de produits pétroliers raffinés, juillet 2004 5
- Production et écoulement des produits du tabac, juillet 2004 5
- Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs : petits aéroports, mai 2004 6
- Fer et acier primaire, juin 2004 6

NOUVEAUX PRODUITS



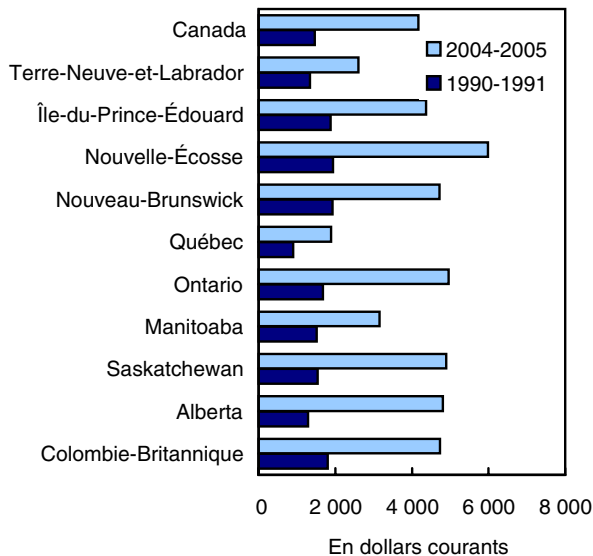
COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

Frais de scolarité à l'université

2004-2005

Lorsque les étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle retourneront à l'école cet automne, ils paieront en moyenne 3,9 % de plus en frais de scolarité, ce qui représente la plus faible augmentation en trois ans. Toutefois, cette moyenne comprend quatre provinces qui ont gelé les frais de scolarité, soit le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador, le Québec et l'Ontario.

Moyenne des frais de scolarité des étudiants de premier cycle



Les étudiants de premier cycle paieront en moyenne 4 172 \$ en frais de scolarité pour l'année universitaire 2004-2005, en hausse par rapport à 4 018 \$ l'année précédente. C'est presque trois fois la moyenne des frais (1 464 \$) de 1990-1991, ce qui s'explique par les importantes augmentations survenues au cours des années 1990.

Le taux de croissance a ralenti au cours des quatre dernières années, à la suite des augmentations des frais qui avaient atteint une croissance annuelle moyenne de 9,7 % pendant les années 1990. Depuis 1999-2000, le taux de croissance des frais de scolarité a ralenti pour se fixer en moyenne à 5,3 % par année.

Note aux lecteurs

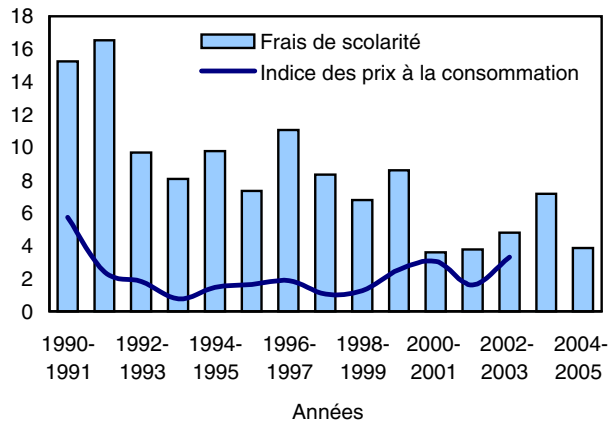
Les moyennes des frais de scolarité et des autres frais sont pondérées selon le nombre d'étudiants inscrits par établissement et par domaine d'études à l'aide des plus récentes données sur les inscriptions.

Pour la province du Québec, les calculs des moyennes pondérées font distinction à la fois des étudiants de la province et de ceux de l'extérieur de la province.

Tous les frais sont exprimés en dollars courants.

Taux de croissance des frais de scolarité des étudiants de premier cycle par rapport à l'inflation

Hausse en %



Note : Indice des prix à la consommation annualisé par les moyennes de septembre à août.

Les frais de scolarité moyens continuent d'augmenter plus vite que l'inflation. De 1990-1991 à 2002-2003, les frais de scolarité ont augmenté pour atteindre un taux annuel moyen de 8,1 %, soit quatre fois le taux moyen d'inflation de 1,9 % mesuré par l'Indice des prix à la consommation.

Alors que la Colombie-Britannique a supprimé le plafonnement des augmentations des frais de scolarité, permettant ainsi aux universités d'établir le niveau de leurs frais, quatre autres provinces ont imposé un gel.

Les frais de scolarité augmentent considérablement dans six provinces

Les frais de scolarité augmenteront dans neuf provinces pour la prochaine année universitaire, bien que les hausses soient de l'ordre d'environ 1 % en Ontario, au Québec et au Manitoba.

À Terre-Neuve-et-Labrador, les frais sont demeurés inchangés, s'établissant à 2 606 \$ en moyenne. Les frais à Terre-Neuve-et-Labrador ont chuté de 22,7 % depuis l'année universitaire 1999-2000.

Les universités de la Colombie-Britannique ont affiché la plus forte augmentation pour la troisième année d'affilée. Dans cette province, les étudiants paieront 15,6 % de plus, même s'il ne s'agit que de la moitié de la hausse de 29,0 % enregistrée l'année précédente. La province a supprimé en 2002-2003 le gel des frais de scolarité qui existait depuis six ans.

C'est en Nouvelle-Écosse qu'on observera à nouveau les frais de scolarité les plus élevés cet automne, puisqu'ils augmenteront en moyenne de 7,7 % pour s'établir à 5 984 \$. Vient ensuite l'Ontario, où les étudiants de premier cycle paieront en moyenne 4 960 \$, soit seulement 1,0 % de plus que l'an dernier.

Au Manitoba, où les frais de scolarité ont chuté d'environ 9,4 % depuis le début de la décennie, les étudiants paieront en moyenne 3 160 \$.

Les étudiants de premier cycle au Québec continuent de payer les frais de scolarité les plus faibles au pays en raison d'un gel des frais de scolarité depuis huit ans qui maintient les frais en moyenne à 1 683 \$ par année pour les étudiants résidents. Toutefois, les étudiants des autres provinces qui fréquentent une université au Québec devront payer 6,0 % de plus, c'est-à-dire 4 599 \$ en moyenne.

Les facultés de médecine et de droit enregistrent les plus importantes hausses

Les étudiants en droit et en médecine subiront cet automne les plus importantes hausses des frais de scolarité. Toutefois, le programme le plus onéreux demeure toujours celui de l'art dentaire.

D'une année à l'autre, la plus forte augmentation des frais de scolarité survient dans le domaine de la médecine, où les étudiants de premier cycle paieront 9,2 % de plus que l'an dernier. Les frais de scolarité moyens s'établiront à 9 977 \$.

Les étudiants en droit paieront en moyenne 6 471 \$, en hausse de 7,9 %. Depuis le début de la décennie, les frais de scolarité en droit ont progressé de 85 %, ce qui constitue la plus forte augmentation de toutes les facultés.

Les frais de scolarité moyens en art dentaire augmenteront de 5,6 % cette année pour atteindre en

moyenne 12 331 \$. Les frais en art dentaire se sont beaucoup stabilisés depuis la fin des années 1990, au moment où les augmentations annuelles oscillaient autour de 40 %.

Entre 1990-1991 et 2004-2005, les frais de scolarité en art dentaire ont progressé à un taux annuel moyen de 14,7 %, comparativement à 13,4 % en médecine et à 11,3 % en droit.

Cet automne, les frais de scolarité des étudiants de premier cycle en arts s'établiront en moyenne à 3 935 \$, en hausse de 3,2 %.

Moyenne des frais de scolarité par faculté

	2003-2004	2004-2005	2003-2004 à 2004-2005
	en dollars courants		var. en %
Agriculture	3 495	3 626	3,7
Architecture	3 587	3 610	0,6
Arts	3 813	3 935	3,2
Commerce	3 985	4 118	3,3
Art dentaire	11 681	12 331	5,6
Éducation	3 149	3 240	2,9
Génie	4 400	4 617	4,9
Sciences ménagères	3 669	3 878	5,7
Droit	5 995	6 471	7,9
Médecine	9 137	9 977	9,2
Musique	3 759	3 883	3,3
Sciences	3 957	4 094	3,5
Premier cycle	4 018	4 172	3,9
Deuxième et troisième cycles	5 247	5 475	4,3

Les frais des étudiants de deuxième et de troisième cycles et des étudiants étrangers augmentent également

Les étudiants inscrits à un programme de deuxième ou de troisième cycle subissent des hausses semblables à celles des étudiants de premier cycle, leurs frais de scolarité moyens augmentant de 4,3 % pour s'établir à 5 475 \$. Il s'agit du plus faible taux de croissance depuis 1994-1995.

C'est en Colombie-Britannique (+20,5 %) et en Nouvelle-Écosse (+6,8 %) que les frais de scolarité des étudiants de deuxième et de troisième cycles augmenteront le plus.

En Ontario, les étudiants de deuxième et de troisième cycles seront encore ceux qui paieront les frais de scolarité les plus élevés au Canada (8 389 \$), suivis de ceux de la Nouvelle-Écosse (7 345 \$).

Les frais des étudiants de deuxième et de troisième cycles demeurent stables à Terre-Neuve-et-Labrador, au Manitoba et en Saskatchewan. Ils demeurent les plus bas au Québec (1 927 \$) où ils sont gelés pour une huitième année consécutive.

Les étudiants étrangers subissent aussi des hausses des frais de scolarité. Au premier cycle, la moyenne des frais de scolarité des étudiants étrangers

augmentera de 5,6 % pour atteindre 11 903 \$. Les frais de scolarité des programmes de deuxième ou de troisième cycle augmenteront de 4,5 % en moyenne pour se fixer à 11 307 \$.

Les frais de scolarité des étudiants étrangers inscrits à un programme de premier cycle sont presque trois fois ceux que paient les étudiants canadiens.

Les frais de scolarité des étudiants étrangers inscrits à un programme de premier cycle augmenteront dans toutes les provinces. Toutefois, au Manitoba les frais sont toujours les plus bas, se situant à 6 399 \$.

Les autres frais obligatoires à la hausse

L'ensemble des services compris dans ces autres frais varie d'un établissement à un autre et peut différer avec le temps. Normalement, ils comprennent les frais pour les sports et les loisirs, les services de santé offerts aux étudiants, les associations étudiantes et les autres frais s'appliquant aux étudiants canadiens à temps plein.

Les étudiants canadiens paieront en moyenne 608 \$ en autres frais obligatoires pour l'année universitaire à venir, en hausse de 2,8 % par rapport à l'année précédente, ce qui représente la plus faible augmentation en quatre ans.

Les étudiants de la Colombie-Britannique subiront la plus forte hausse des frais obligatoires moyens cet automne (+28,1 %), ce qui les portera à 748 \$. Depuis 1999-2000, ces frais ont plus que triplé en Colombie-Britannique.

Moyenne des autres frais obligatoires par province

	1999-2000	2003-2004	2004-2005	1999-2000	2003-2004
	en dollars courants			à	à
				2004-2005	2004-2005
				var.	en %
Canada	431	591	608	41,0	2,8
Terre-Neuve-et-Labrador	358	450	450	25,7	0,0
Île-du-Prince-Édouard	393	468	519	32,1	10,9
Nouvelle-Écosse	295	463	488	65,2	5,3
Nouveau-Brunswick	185	304	310	67,6	1,7
Québec	352	526	527	49,8	0,1
Ontario	568	699	686	20,9	-1,7
Manitoba	408	548	646	58,3	17,7
Saskatchewan	417	544	632	51,6	16,2
Alberta	426	528	512	20,1	-3,0
Colombie-Britannique	231	584	748	224,5	28,1

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3123.

Il est également possible d'obtenir de l'information sur les coûts d'hébergement sur les campus.

Pour obtenir des renseignements généraux ou pour commander des données, communiquez avec les Services aux clients au (613) 951-7608 ou composez sans frais le 1 800 307-3382 (educationstats@statcan.ca). Télécopieur : (613) 951-9040. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Eda Reganaz au (613) 951-7556 (Eda.Reganaz@statcan.ca), Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation.

Moyenne des frais de scolarité des étudiants du premier cycle

	1990-1991	1999-2000	2003-2004	2004-2005	1990-1991	1999-2000	2003-2004
	en dollars courants				à	à	à
					2004-2005	2004-2005	2004-2005
					var.	en %	
Canada	1 464	3 328	4 018	4 172	185,0	25,4	3,9
Terre-Neuve-et-Labrador	1 344	3 373	2 606	2 606	93,9	-22,7	0,0
Île-du-Prince-Édouard	1 874	3 499	4 133	4 374	133,4	25,0	5,8
Nouvelle-Écosse	1 941	4 262	5 556	5 984	208,3	40,4	7,7
Nouveau-Brunswick	1 925	3 350	4 457	4 719	145,2	40,9	5,9
Québec	904	1 813	1 865	1 890	108,9	4,2	1,3
Ontario	1 680	4 084	4 911	4 960	195,2	21,4	1,0
Manitoba	1 512	3 488	3 155	3 160	109,0	-9,4	0,1
Saskatchewan	1 545	3 367	4 644	4 894	216,8	45,4	5,4
Alberta	1 286	3 723	4 511	4 804	273,4	29,0	6,5
Colombie-Britannique	1 808	2 568	4 098	4 735	161,9	84,4	15,6

AUTRES COMMUNIQUÉS

Ventes intérieures de produits pétroliers raffinés

Juillet 2004 (données provisoires)

Les ventes de produits pétroliers raffinés ont atteint 8 574 500 mètres cubes en juillet, en hausse de 1,5 % par rapport à juillet 2003. Les ventes ont augmenté dans six des sept principaux groupes de produits, entraînées par celles du carburant diesel (+39 400 mètres cubes ou 1,9 %). Les ventes de carburéacteur pour turboréacteurs ont augmenté de 28 900 mètres cubes (+5,1 %) et celles de mazouts lourds de 22 400 mètres cubes (+3,4 %).

Les ventes d'essence de catégorie ordinaire sans plomb (+1,7 %) ont progressé, tandis que celles d'essence de catégorie super (-10,7 %) et intermédiaire (-12,7 %) ont chuté par rapport à juillet 2003.

Ventes de produits pétroliers raffinés

	Juillet 2003 ^r	Juillet 2004 ^p	Juillet 2003 à juillet 2004 var. en %
	en milliers de mètres cubes		
Total, tous les produits	8 444,4	8 574,5	1,5
Essence à moteur	3 657,3	3 664,4	0,2
Carburant diesel	2 059,7	2 099,1	1,9
Mazouts légers	163,6	174,2	6,5
Mazouts lourds	649,9	672,3	3,4
Carburéacteurs pour turboréacteurs	562,6	591,5	5,1
Charges pétrochimiques ¹	344,5	339,8	-1,4
Tous les autres produits raffinés	1 006,7	1 033,2	2,6

	Janvier à juillet 2003 ^r	Janvier à juillet 2004 ^p	Janv.-juillet 2003 à janv.-juillet 2004 var. en %
	en milliers de mètres cubes		
Total, tous les produits	56 229,2	58 755,8	4,5
Essence à moteur	23 042,5	23 554,8	2,2
Carburant diesel	13 501,7	14 149,4	4,8
Mazouts légers	3 371,4	3 266,9	-3,1
Mazouts lourds	4 730,3	4 851,6	2,6
Carburéacteurs pour turboréacteurs	3 402,3	3 654,9	7,4
Charges pétrochimiques ¹	2 571,3	2 853,3	11,0
Tous les autres produits raffinés	5 609,6	6 424,9	14,5

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

1. Matières produites par les raffineries et utilisées par l'industrie pétrochimique dans la fabrication des produits chimiques, du caoutchouc synthétique et d'une variété de plastiques.

Les ventes cumulatives de produits pétroliers à la fin de juillet ont atteint 58 755 800 mètres cubes, en hausse de 4,5 % par rapport à la même période en 2003. Les ventes ont progressé dans six des sept principaux groupes de produits, la hausse la plus forte ayant été enregistrée par le carburant diesel (+647 700 mètres cubes ou 4,8 %).

Les données provisoires portant sur les ventes intérieures de produits pétroliers raffinés ne sont plus stockées dans CANSIM.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2150.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (*energ@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Production et écoulement des produits du tabac

Juillet 2004

Le nombre total de cigarettes vendues en juillet par les fabricants canadiens est demeuré inchangé par rapport à juin pour se fixer à 3,3 milliards de cigarettes, en baisse de 10 % par rapport au niveau observé en juillet 2003.

La production de cigarettes a été de 2,6 milliards de cigarettes, en baisse de 32 % par rapport à juin et une diminution de 5 % comparativement au niveau observé en juillet 2003.

En juillet, le niveau des stocks de fermeture s'est fixé à 3,6 milliards de cigarettes, en baisse de 17 % comparativement à juin et en baisse de 12 % par rapport à juillet 2003.

Données stockées dans CANSIM : tableau 303-0062.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2142.

Nota : Le nouveau tableau 303-0062 de CANSIM remplace le tableau 303-0007 et ce, pour les données commençant avec le mois de référence de janvier 2004.

Le numéro de juillet 2004 de *Production et écoulement des produits du tabac*, vol. 33, n° 7 (32-022-XIB, 6 \$ / 51 \$), est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*. Cependant, les tableaux, les graphiques et les ajustements saisonniers ne sont plus offerts.

Pour obtenir des renseignements généraux, ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (*manufact@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs : petits aéroports

Mai 2004

Le rapport mensuel de mai 2004, volume 2 (TP 141, gratuit) est maintenant accessible dans le site Web de Transports Canada (<http://www.tc.gc.ca/pol/FR/rapport/TP141f/tp141.htm>).

Nota : Le rapport mensuel TP 141 est publié en deux volumes. Le volume 1 présente les statistiques pour les principaux aéroports canadiens, soit ceux dotés de tours de contrôle pour la circulation aérienne ou de stations d'information de vol de NAV CANADA. Le volume 2 présente les statistiques pour les petits aéroports, soit ceux sans tours de contrôle de la circulation aérienne. Au moment de la diffusion, les deux volumes sont accessibles gratuitement dans le site Web de Transports Canada.

Pour plus de renseignements concernant ce site Web, communiquez avec Michel Villeneuve au (613) 990-3825 (*villenm@tc.gc.ca*), Transports Canada.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2715.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Kathie Davidson au (613) 951-0141 (*aviationstatistics@statcan.ca*), Division des transports. Télécopieur : (613) 951-0010. ■

Fer et acier primaire

Juin 2004

Il est maintenant possible de consulter les données de juin sur le fer et l'acier primaire.

Données stockées dans CANSIM : tableau 303-0010.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 2106, 2116 et 2184.

Le numéro de juin 2004 de *Fer et acier primaire*, vol. 59, n° 6 (41-001-XIB, 6 \$ / 51 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (*manufact@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

NOUVEAUX PRODUITS

Production et disposition des produits du tabac,
juillet 2004, vol. 33, n° 7
Numéro au catalogue : 32-022-XIB (6 \$/51 \$).

Fer et acier primaire, juin 2004, vol. 59, n° 6
Numéro au catalogue : 41-001-XIB (6 \$/51 \$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette et -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

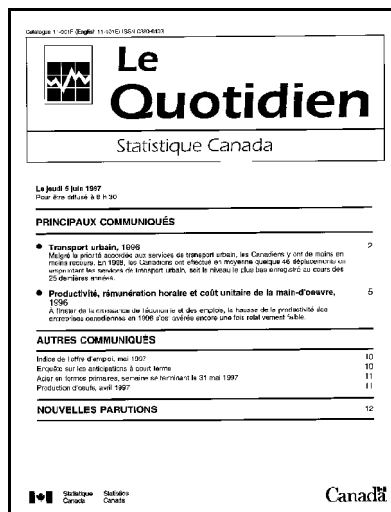
- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1 800 267-6677**
Pour les autres pays, composez le : **1 613 951-7277**
Pour envoyer votre commande par télécopieur,
composez le : **1 877 287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître
l'état de votre compte, composez le : **1 800 700-1033**

Pour commander par la poste, écrivez à : Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.